

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNEGROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES FINANCES

BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 20 JUILLET 2020

P.V. N° 105
Dossier N° 4

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession de VSAV réformés au profit d'associations agréées de la sécurité civile,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'autoriser la cession à titre gracieux d'un VSAV réformé au profit d'associations agréées de sécurité civile, implantées sur le territoire de Seine-et-Marne, à savoir :
 - l'association de l'Ordre de Malte France ;
 - l'association de la Fédération des Secouristes Français – Croix Blanche ;
 - l'association Vital Secours ;
 - l'association départementale de protection civile.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU-MILLOT



Ordre de Malte France
UDIOM 77/89
Mr MARQUIS Philippe
Rue de la Charité
77210 AVON
06 33 08 37 75
Udiom77@ordredemaltefrance.org

Monsieur le Contrôleur Général
Etat Major SDIS 77
56 Avenue de Corbeil
77001 Melun

Objet : Demande de don

Monsieur le Contrôleur Général,

Lors de l'entretien du 11 décembre 2019, nous avons évoqué le sujet de la norme européenne NF EN 1789. Comme expliqué lors de la réunion, nos véhicules ne répondent plus à ces normes.

De ce faite, notre véhicule devient obsolète. Il en va de la sécurité de la victime mais également des bénévoles participants aux missions (DPS, Réseau 15, soutien à la population).

Nous effectuons environ 24 DPS (en 2019). L'année en cours sera plus basse à cause de la crise sanitaire qui affecte la France depuis Mars 2020.

Comme notre agrément (B) le prévoit, nous assurons des missions de soutiens à la population. Nous participons sur le COVID-19. Notre rôle, participation au décrochage de la régulation de crise du SAMU/COVID-19 et mise en astreinte de bénévoles pour levées de doutes et tente de tri auprès des CH sud 77.

Par jour, environs 3 secouristes ainsi que 2 à 3 logisticiens sont prêt à être déployer sur la demande des autorités départementales (Préfectures, SAMU, Centre hospitalier). Nous mobilisons un logistique ainsi que notre VPSP. Le cadre de permanence a sa disposition un véhicule léger.

Nous vous sollicitons afin de pouvoir bénéficier d'un VSAV réformé si possible. Depuis peu, pas mal de VSAV de type B ont été remisé dans différentes casernes.

Afin de mener à bien nos missions et être en règle avec la norme NF EN 1789, nous sollicitons votre aide. Sans cela, notre structure départementale ne pourra plus assurer ses fonctions et donc privé les organismes du sud 77 d'une association de sécurité civile pour les DPS, les formations aux grands publics ainsi que le soutien à la population.

Vous trouverez ci-joint un dépliant sur nos actions ainsi que notre association et nous serons ravi de pouvoir en parler lors d'un futur rendez-vous.

Vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à notre requête, nous vous prions de crois, Monsieur le Contrôleur Général, à nos respectueuses salutations.

M MARQUIS Philippe
Responsable Départemental



FEDERATION DES SECOURISTES FRANÇAIS - CROIX BLANCHE

ASSOCIATION FONDÉE EN 1892 - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1898 SAG 8898
CRÉATRICE EN FRANCE DU SECOURISME MODERNE EN 1892

Siège social et secrétariat administratif : 1 avenue Marne et Gondoire 77600 Bussy-Saint-Martin
Tél : 01.60.53.65.60 E-mail : secretaires@croixblanche.org

Le 10 juin 2020
A Bussy Saint Martin



Objet : Demande de dons de véhicules

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS77,

Suite à notre engagement lors du COVID-19, notre association a malheureusement perdue des véhicules. Panne, usure normale, fin de vie des véhicules.

Nous sommes une association de loi 1901, que vous devez surement connaitre. Nous sommes une association avec 99% de bénévoles.

Notre engagement a été d'effectuer lors des renforts auprès des SAMU d'Ile de France, du Prompt-Secours ou des levées de doutes.

Malgré les promesses faites par les autorités, à ce jour aucun retour financier. De ce fait, une perte considérable pour nos associations départementales.

Après avoir contacté le service logistique et technique du SDIS77, à la cellule réforme et rebut, il m'a été demandé de venir vers vous pour ce genre de demande.

En effet, nous aimerions avoir des véhicules de type VSAV et Logistique pour la zone ile de France.

Cette demande est pour renforcer les moyens opérationnels sur l'île de France car la perte des moyens lors des renforts va mettre à mal nos associations, et la survie de certaines de nos associations est engagées à ce jour.


J'espère que mon courrier sera entendu et pour lequel une suite favorable y sera donnée.

Je vous remercie pour votre écoute, lecture et reste à votre disposition pour toutes questions.

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Stéphane BUZON
Coordinateur Opérationnel d'île de France

DL

 <p>Vitalsecours 77</p>	<p align="center">ASSOCIATION « VITAL SECOURS »</p> <p align="center">VITAL SECOURS</p> <p align="center">Association fondée en 2011 N° SIRET: 532431921 00016-</p> <p align="center">10 Rue Léon Jouhaux ZA Parast Croissy Beaubourg</p> <p align="center">77430 MARNE LA VALLEE CEDEX</p>
--	---

VITAL SECOURS
 Le Président
 10 Rue Léon Jouhaux
 77183 Croissy-Beaubourg
 Tél : 06-88-99-74-89
 Mail : vitalsecours77@gmail.com

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
 DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS
 DE SEINE ET MARNE

16 JUIL. 2020

COURRIER ARRIVÉE DIR.
 N° 200252

SDIS Seine-Et-Marne
 56 Avenue de Corbeil
 BP 70109
 77001 Melun Cedex

A l'attention de Madame Isoline GARREAU-MILLOT

Croissy-Beaubourg le : lundi 13 juillet 2020

Objet : Don de véhicule de type VSAV

Madame la Présidente,

Notre association VITAL SECOURS existe depuis 2011 avec un agrément de type D pour effectuer des postes de secours dans le département de Seine-Et-Marne (Arrêté N°2019/009/CAB/BRDS).

Dans la nuit du 13 au 14 avril 2020, nous avons été victime d'un grave incendie qui a entièrement détruit le local où nous entreposons nos trois VSAV. Le local, le matériel ainsi que nos trois VSAV ont été entièrement détruit.

Nous vous remercions d'étudier la possibilité de nous accorder un don d'un voir de deux véhicules type VSAV. Ce geste de votre part nous aiderait à redémarrer et à assurer les postes de secours que nous avons contracté pour l'automne prochain.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez désirer, et par avance nous vous en remercions de votre réponse positive.

Bien cordialement


 Pascal GUERIN



PROTECTION CIVILE
AIDER SECOURIR FORMER

| SEINE ET MARNE

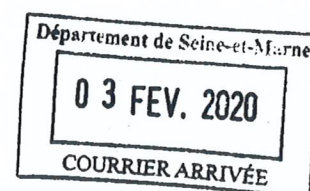
Mr SEPTIERS Patrick
Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
12 rue des Saints Pères
77000 Melun

Saint Mammes, le 19 Janvier 2020.

Affaire suivie par :

MARTEL Fabrice – Président Départemental
06.67.39.61.68 – fabrice.martel@protectioncivile77.org

Objet : Demande de subvention départementale.



Monsieur le Président,

Suite à notre entrevue du 23 Décembre 2019, en ma qualité de Président Départemental de la Protection Civile de Seine et Marne, je sollicite votre haute bienveillance afin d'obtenir une aide dans notre recherche active de subventions pour notre association.

La Protection Civile de Seine et Marne dispose actuellement de 2 Véhicules de Premiers Secours, ceux-ci sont soumis à des normes strictes. Ces ambulances ne seront plus opérationnelles en Janvier 2021 suite à la modification des normes européennes qui nous sont imposées en matière de transport sanitaire dans le cadre de nos missions de secours.

L'intégralité de l'équipe départementale est soucieuse de cette réforme mettant à mal notre investissement et de la qualité de prestation que les équipes fournissent lors de nos interventions.

A ce jour nous essayons de sensibiliser l'ensemble de nos partenaires sur ce besoin **URGENT** et **VITAL** pour le futur fonctionnement de nos équipes opérationnelles. Je n'imagine pas un instant devoir stopper nos actions de secours auprès de la population Seine et Marnaise à cause de cette problématique. **NOUS TIRONS LE SIGNAL D'ALARME ET AUJOURD'HUI C'EST NOUS QUI AVONS BESOIN D'AIDE !**



PROTECTION CIVILE
AIDER - SECOURIR - FORMER

| SEINE ET MARNE

Vous n'êtes pas sans savoir que les missions des secouristes sont complexes et que pour la prise en charge des victimes, notre matériel doit être de plus en plus sophistiqué. Vous en avez été témoin lors des différentes missions de grande envergure pour lesquelles la Protection Civile a été engagée dans notre département.

Les antennes départementales comme la nôtre sont en effet totalement autonomes et ne disposent pas de subvention ni d'aide matérielle de la Fédération Nationale de Protection Civile.

Pour cela la Protection Civile de Seine et Marne recherche un partenaire susceptible de l'aider.

Notre recherche s'oriente donc idéalement vers une aide financière à hauteur de 160K€ afin d'investir dans l'achat de 2 nouveaux Véhicules de Premiers Secours. Dans mon Courriel en date du 23 Décembre 2019, je vous ai adressé tous les documents relatifs à cette demande.

Mr FABRE, Responsable des Relations Publiques de l'ADPC 77, a également rencontré Mr COZIC le 5 décembre 2019 dans ce sens. Mr COZIC est également en possession de tous les documents et destinataire de cette demande.

Notre équipe espère profondément votre soutien et nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements. Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Fabrice MARTEL
Président Départemental